

Soins de Santé

Circulaire OA no 2025/177 du 11-7-2025

Applicable à partir de 1/05/2025

Remplace circulaire 2025 /121 du 30/04/2025

62 /1642 63 /1623

Instructions comptables et statistiques; Soins psychologiques de première ligne; 01-05-2025.

Dans la circulaire OA 2025/121, neuf pseudo-codes (727790, 727812, 727834, 727856, 727871, 727893, 727915, 727930 et 727952) ont été créés dans la fonction 2, pour distinguer les catégories 'bénéficiaires âgés de moins de 24 ans' et 'bénéficiaires à partir de l'âge de 24 ans à la date de prestation'.

Finalement, ces pseudo-codes ne sont pas nécessaires et sont dès lors supprimés dans cette circulaire OA.

Suite à l'approbation par le Comité de l'assurance du 31 mars 2025 de l'avenant à la Convention entre le Comité de l'assurance des Soins de Santé de l'Institut National d'Assurance Maladie et Invalidité et le réseau de santé mentale concernant le financement des fonctions psychologiques dans la première ligne par les réseaux de (soins de) santé mentale (voir note CSS 2025/087), les instructions comptables et statistiques sont modifiées comme suit :

Adaptation du libellé des pseudo-codes nomenclature :

- 726471 Soutien 1ère ligne - Individuel – première séance - cabinet
- 726493 Soutien 1ère ligne - Individuel – première séance – lieu d'accroche
- 726515 Soutien 1ère ligne - Individuel – première séance – chez le bénéficiaire
- 726530 Soutien 1ère ligne - Individuel – cabinet – bénéficiaire seul
- 726552 Soutien 1ère ligne - Individuel - lieu d'accroche – bénéficiaire seul
- 726574 Soutien 1ère ligne - Individuel – cabinet – bénéficiaire avec entourage/entourage seul
- 726596 Soutien 1ère ligne - Individuel - lieu d'accroche – bénéficiaire avec entourage/entourage seul
- 726611 Soutien 1ère ligne - Individuel - chez le bénéficiaire
- 726633 Soutien 1ère ligne - Individuel - à distance
- 727016 Co-consultation avec un acteur de première ligne – 1 heure

Nouveaux pseudo-codes nomenclature :

- 727554 Soutien 1ère ligne - Individuel - première séance – troubles de l'alimentation
- 727576 Soutien 1ère ligne - Individuel - troubles de l'alimentation
- 727591 Traitement - Individuel - première séance – troubles de l'alimentation
- 727613 Traitement - Individuel - troubles de l'alimentation
- 727635 Co-consultation avec un acteur de première ligne – 1/2 heure
- 727650 Trajet de soins sans renvoi - troubles de l'alimentation
- 727672 Trajet de soins avant renvoi - troubles de l'alimentation
- 727694 Trajet de soins après renvoi - troubles de l'alimentation

Intervention AMI : dépenses – nombre de cas – pas de jours

Tickets modérateurs : pas de dépenses – pas de cas – pas de jours

Date d'application

Les modifications reprises ci-dessus sont applicables pour les prestations effectuées à partir du 1^{er} mai 2025.

Mickael Daubie

Directeur général

Pièces jointes :